

# Evolution de la situation et de la protection sociale en Belgique 2017

## Résumé et Messages clés



Juillet 2017



Service public fédéral  
Sécurité sociale

.be



## **ANNEX 6 : RESUME ET MESSAGES CLES DE L'ANALYSE DES INDICATEURS SOCIAUX EUROPEENS :**

Les messages clés sur la base de cette analyse de la situation sociale, et les défis sociaux qui en résultent, s'inscrivent dans le prolongement des rapports des années précédentes: **un niveau stable du nombre de personnes menacées de pauvreté ou d'exclusion sociale, signifiant que l'effort à réaliser pour atteindre l'objectif de réduction du nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale inscrit dans la stratégie Europe 2020 est toujours aussi grand qu'il ne l'était au début de la stratégie. A côté d'indicateurs sociaux relativement stables pour la population belge en général, des tendances divergentes significatives se dégagent cependant pour différentes catégories. Le risque de pauvreté a augmenté pour la population d'âge active, et s'est stabilisé selon les derniers chiffres pour les personnes âgées après des baisses significative ces dernières années. Au sein de la population d'âge active, la risque de pauvreté continue d'augmenter significativement pour les personnes avec un faible niveau d'éducation, et, élément remarquable, augmente aussi pour les personnes avec un niveau d'éducation « moyen ». Les revenus médians de ces deux catégories diminuent aussi en comparaison avec ceux des personnes ayant un niveau d'éducation supérieur. Certains groupes spécifiques présentent des taux de pauvreté plus élevés que la moyenne de l'UE (personnes dans des ménages quasiment sans emploi avec enfants, personnes d'origine non UE28, personnes limitées dans leurs activités quotidiennes). Le pourcentage de personnes en situation de faible intensité de travail augmente et reste parmi les plus élevés de l'UE. Les inégalités sociales en terme de performances scolaires restent également élevées en comparaison d'autres pays. Le nombre de personnes, parmi le quintile de revenus le plus bas, postposant des soins médicaux est aussi particulièrement élevé par rapport aux autres Etats membres de l'UE et a augmenté ces dernières années. Enfin, l'adéquation des transferts de prestations sociales a augmenté pour les personnes âgées mais a diminué pour la population d'âge active.**

### **Objectif Europe 2020**

- L'indicateur combiné sur le risque de pauvreté et/ou d'exclusion sociale, qui constitue la base de l'Objectif Europe 2020, ne présente pas de tendance systématique à la hausse ou à la baisse entre 2012 et 2016, après de légères hausses entre 2008 et 2012. Ainsi, alors que la Stratégie Europe 2020 approche lentement de sa phase finale, les efforts pour atteindre l'objectif sur la réduction de la pauvreté et de l'exclusion sociale restent presque aussi importants qu'au début de la stratégie. Les projections à politique inchangée basées sur les données disponibles mi-2016 indiquent que le nombre de personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale se maintiendra environ au même niveau à la fin de la Stratégie Europe 2020 (Frère, 2016).

### **Inégalité de revenus et pauvreté ou exclusion sociale**

- L'inégalité des revenus est restée stable à un niveau peu élevé (par rapport à d'autres pays de l'UE). Depuis le début des mesures sur la base d'EU-SILC en 2004, le revenu disponible équivalent a augmenté proportionnellement de manière égale sur les différents déciles et percentiles de revenus. Néanmoins, la hausse se situe principalement sur la période jusqu'à 2010 (revenus 2009). Entre 2010 et 2015 (revenus 2009-2014), les revenus ont plus ou moins stagné en termes réels. Selon les chiffres les plus récents, basés sur l'enquête Eu-SILC 2015-2016 (revenus 2014-2015), les revenus augmentent un peu moins dans le quintile le plus bas, en comparaison au reste de la distribution des revenus.

- L'image générale qui ressort de cette analyse pour la période 2009-2014 est celle d'une distribution des revenus stable en termes d'inégalité et de niveaux de revenus. En dépit de cette stabilité apparente, des changements sont intervenus dans la tranche inférieure de la distribution, où les personnes âgées et les personnes en âge de travailler peu qualifiées (et dans une part croissante aussi partiellement pour les personnes moyennement qualifiées) ont échangé leurs places. Les personnes âgées à faibles revenus ont connu un mouvement ascendant dans une certaine mesure, alors que les personnes actives peu qualifiées ont connu un mouvement descendant. Ces mouvements contraires expliquent aussi la stabilité du taux de pauvreté. Ils révèlent également une tendance à la polarisation dans la population en âge de travailler.
- Après une tendance continue à la baisse durant la dernière décennie, les chiffres de l'enquête EU-SILC 2015-2016 montre que le risque de pauvreté des personnes âgées s'est maintenant stabilisé au niveau général de risque de pauvreté de la population belge. L'amélioration de la situation pour les personnes âgées se situait principalement chez les bas revenus et les femmes (en raison d'effets de cohorte et d'une amélioration de la pension minimum). Le revenu médian des personnes âgées n'a augmenté que légèrement par rapport au revenu médian de la population non âgée.
- Le revenu équivalent médian des ménages composés de personnes peu qualifiées évolue moins par rapport au revenu médian des ménages composés de personnes avec un niveau d'éducation moyen ou supérieur. Le risque de pauvreté des personnes en âge de travailler peu qualifiées, a augmenté encore plus fortement selon les chiffres de l'enquête EU-SILC 2015-2016, et s'élève maintenant à près de 31% (alors qu'il n'était encore que de 18,8% en 2006). Les chiffres récents de l'Enquête sur les forces de travail 2016 indiquent une poursuite de la réduction des disparités en matière d'emploi entre la main-d'œuvre peu qualifiée et le reste de la population en âge de travailler. Après une baisse, le taux d'emploi est resté stable entre les deux années disponibles les plus récentes 2015-2016 pour les travailleurs peu qualifiés, alors que pour les travailleurs plus qualifiés, le taux d'emploi a augmenté légèrement entre ces deux années. L'accessibilité du marché de l'emploi pour les catégories plus vulnérables reste un problème très persistant et grave, en dépit de différentes mesures politiques prises au cours des années. Une étude longitudinale menée sur un large échantillon de bénéficiaires de l'assistance sociale a montré qu'à peine 12% d'entre eux étaient sorti de la dépendance des allocations grâce à un emploi stable (Carpentier, 2016).

La proportion de personnes en âge de travailler peu qualifiées dans la population totale a baissé significativement au cours des dix dernières années, avec pour résultat une catégorie de population plus petite, mais plus vulnérable. Cette position plus vulnérable peut être considérée comme une conclusion fiable, car elle est démontrées par différents indicateurs : le taux de risque de pauvreté, le taux de privation matérielle grave, le taux d'intensité de travail très faible et le taux d'emploi indiquent tous des risques accrus et une polarisation entre différentes catégories de population.

- Au sein de la population d'âge active, l'augmentation continue depuis 2010 du risque de pauvreté des personnes avec un niveau d'enseignement « moyen », passant de 9,8% en 2010 à 14,6% en 2016, est au moins aussi significative que l'augmentation du risque de pauvreté des personnes peu qualifiées. Le revenu équivalent médian des ménages composés de personnes avec un niveau d'éducation moyen commence, depuis 3 ans, aussi à évoluer moins par rapport au revenu médian des ménages avec un niveau d'éducation supérieur.
- La situation sociale de certaines catégories spécifiques est inquiétante. Pour les personnes issues de l'immigration, le taux d'emploi est très bas et le taux de pauvreté et d'exclusion

sociale est le plus élevé de l'UE. Le risque de pauvreté ou d'exclusion sociale des personnes ayant des limitations légères à graves dans les activités journalières est également l'un des plus élevés de l'UE.

- Le nombre d'enfants exposés à un risque de pauvreté ou d'exclusion sociale a augmenté depuis 2008. Cette évolution tenait surtout au nombre d'enfants dans des ménages quasiment sans emploi. Le nombre d'enfants exposés au risque de pauvreté est resté quasiment stable. Les chiffres récents de l'enquête EU-SILC 2015-2016 montre une légère diminution du nombre d'enfants en situation de pauvreté ou d'exclusion sociale.
- Les conclusions de PISA 2015 sur les résultats scolaires indiquent des performances générales élevées, bien qu'en légère baisse, mais de grandes inégalités en fonction du contexte socio-économique. Les résultats très inégaux dans un contexte OCDE sont une conclusion très persistante sur différentes vagues PISA. Les inégalités en fonction du statut migratoire sont aussi invariablement élevées, mais elles semblent s'être réduites quelque peu dans les nouveaux chiffres. Il existe des différences significatives de niveaux de performance entre les Régions, la Flandre obtenant de meilleurs résultats.
- Il subsiste de grandes différences dans les niveaux de pauvreté ou d'exclusion sociale entre les Régions : ces niveaux sont significativement moins élevés en Flandre qu'en Wallonie et Bruxelles connaît le taux le plus élevé. Par ailleurs, tant la Flandre que la Wallonie présentent des tendances similaires en ce qui concerne les évolutions parmi les personnes âgées et les personnes en âge de travailler peu qualifiées.

### **Adéquation et durabilité de la protection sociale**

- L'analyse de l'efficacité de la protection sociale fournit un constat mitigé. D'une manière générale, l'efficacité des transferts sociaux est relativement élevée en Belgique. Selon les chiffres de l'enquête EU-SILC 2015, la pauvreté avant transferts était réduite de 44% grâce aux transferts sociaux<sup>56</sup>, alors que la moyenne de l'UE28 s'élevait à 33%, un grand nombre d'Etats membres étant approximativement au même niveau que la Belgique. Les chiffres montrent une légère diminution de l'efficacité depuis 2005, celle-ci étant causée par une baisse au sein de la population d'âge active, alors qu'il y a une hausse chez les personnes âgées. Selon les chiffres de l'enquête EU-SILC 2016, l'efficacité baisse encore par rapport à 2015. Par ailleurs, il est pertinent de souligner que, alors que le taux global de pauvreté en Belgique se situe quelque peu en dessous de la moyenne UE28, le taux est supérieur à la moyenne UE pour un certain nombre de catégories vulnérables : les personnes issues de l'immigration, les personnes ayant des limitations légères à graves dans les activités journalières, les personnes à faible intensité de travail et les enfants. Cette conclusion indique un manque de protection adéquate des revenus par l'accès aux revenus du travail, mais elle indique aussi l'inadéquation des transferts de sécurité sociale pour les personnes dont c'est la source principale ou unique de revenus.
- Le nombre de personnes qui doivent postposer des soins médicaux a augmenté depuis 2011 dans le quintile de revenus le plus bas, mais il est resté stable à ce niveau plus élevé entre les deux points de données les plus récents (2014-2015). Le pourcentage de personnes qui doivent reporter des soins médicaux dans le quintile de revenus le plus bas fait partie des plus élevés dans le contexte de l'UE. On n'identifie pas clairement ce qui a provoqué la hausse du

---

<sup>56</sup> Transferts sociaux excluant les pensions

taux de besoins non satisfaits depuis 2011 et le niveau relativement élevé, car la Belgique dispose d'un système assez élaboré pour prévenir les frais médicaux excessifs. Le non-recours et/ou les situations de revenus en détérioration pourraient constituer des causes éventuelles.

- Alors que le chômage et le nombre de personnes bénéficiant d'une allocation de chômage ont baissé, le nombre de personnes bénéficiant d'une allocation d'invalidité et le nombre de personnes bénéficiant d'une allocation d'assistance sociale ont connu une hausse constante. Selon les chiffres de l'UE, les dépenses sociales totales ont augmenté très légèrement, de 30.1% à 30.3% du PIB<sup>57</sup> entre les deux derniers points de données (2013-2014). Globalement, les dépenses se situent parmi les niveaux les plus élevés dans un contexte UE (en 5<sup>ème</sup> position en 2014). Néanmoins, mis à part le Danemark et la France, dont le niveau se situe autour de 33%, plusieurs Etats membres de l'UE ont un niveau de dépenses approchant 30% du PIB, la moyenne UE28 étant de 28.7%. Le Comité d'étude sur le vieillissement estime le coût du vieillissement sur la période 2015-2060 à 2.3% du PIB (2016). Par rapport aux estimations de 2015, l'estimation 2016 est plus élevée de 0,4%. Cette estimation supérieure est due à une croissance estimée moins forte dans la nouvelle projection en raison d'une croissance inférieure de la productivité et une hausse plus forte du taux de dépendance.

---

57 Y compris les coûts administratifs. Sans les coûts administratifs, les dépenses de sécurité sociale s'élevaient à 29% en 2014





Service public fédéral  
**Sécurité sociale**

© 2017

SPF Sécurité sociale / DG BeSoc  
Centre administratif Botanique  
Finance Tower  
Boulevard du Botanique 50  
1000 Bruxelles

[www.socialsecurity.fgov.be](http://www.socialsecurity.fgov.be)  
[dgBeSoC-contact@minsoc.fed.be](mailto:dgBeSoC-contact@minsoc.fed.be)

Editeur responsable : Muriel Rabau

D/2017/10.770/12